

N° 115 - Août 2009 - 3,50 €

### Les terres labourables en 2008

# Bonne récolte de céréales



La production de céréales à paille en Rhône-Alpes progresse de 7 % par rapport à 2007. Cette évolution est due à des surfaces emblavées plus importantes de 4 % et des rendements un peu supérieurs (58 q/ha). Chaleur avant maturité et pluie sur la moisson limitent cependant les potentialités. Les rendements sont inférieurs à la moyenne nationale qui atteint 73 q/ha en blé contre 64 en 2007.

Pour le maïs, la production est en hausse de plus de 10 % et les surfaces ensemencées de 17 %. Les rendements baissent en raison d'un excès de pluie tant au semis en mai, qu'au moment de la récolte à l'automne. Avec 100 q/ha, ils sont néanmoins supérieurs à ceux de la France qui s'établissent à 93 q/ha (97 en 2007).

L'augmentation de la sole céréalière est due à la diminution de la jachère obligatoire par report de surfaces.

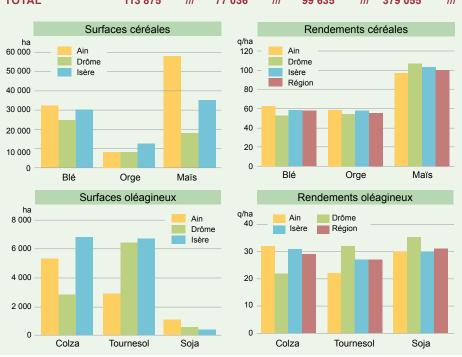
En oléagineux, de bons rendements compensent des surfaces en retrait de 14 %. La production augmente de 3,5 %. La jachère industrielle – colza non alimentaire – baisse significativement. Le rendement du colza en Rhône-Alpes (29 q/ha) est inférieur à celui de la France (33 q/ha).

Les estimations 2009 qui ressortent des intentions de semis annoncent une progression du maïs au détriment du blé :

Tournesol	×	+18 %
Maïs	×	+6 %
Orge	7	+3 %
Colza (non alimentaire surtout)	×	-12 %
Blé	×	-12 %

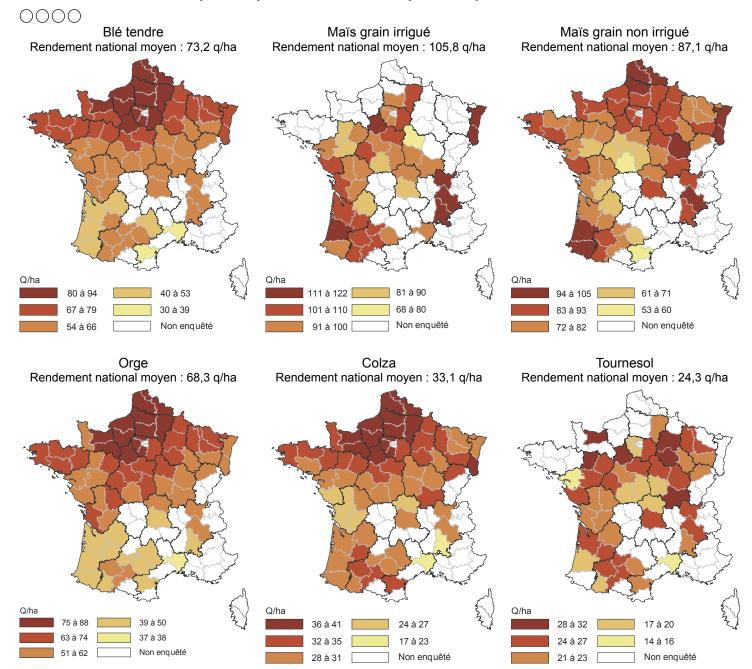
Source : Agreste - Statistique agricole annuelle semi-définitive 2008

Surfaces et rendements en 2008									
	Ain		Drôme		Isère		Rhône-Alpes		
Cultures	Surface	Rendt	Surface	Rendt	Surface	Rendt	Surface	Rendt	
	ha	q/ha	ha	q/ha	ha	q/ha	ha	q/ha	
Blé tendre	32 000	63	25 000	53	30 000	59	117 450	58	
Seigle	190	50	180	40	200	48	2 470	41	
Orge d'hiver	8 110	59	7 400	55	12 000	60	43 260	57	
Orge de printemps	160	35	600	35	600	35	2 070	33	
Total orge	8 270	59	8 000	54	12 600	59	45 330	56	
Avoine	850	43	550	38	600	43	2 830	39	
Maïs grain irrigué	14 000	113	14 100	113	12 900	113	47 880	113	
Maïs grain non irrigué	44 000	91	3 900	86	22 200	99	81 970	93	
Total maïs grain	58 000	96	18 000	107	35 100	104	129 850	100	
Sorgho grain	300	70	3 350	80	1 420	57	6 090	71	
Triticale	4 300	55	1 100	40	3 300	57	19 380	53	
Total CÉRÉALES	104 530	78	66 531	68	85 365	75	338 650	72	
Colza	5 300	32	2 770	22	6 800	31	18 130	29	
Tournesol	2 850	22	6 400	32	6 700	27	18 400	27	
Soja	1 050	30	540	35	360	30	2 110	31	
Total OLÉAGINEUX	9 200	29	9 710	29	13 860	29	38 700	29	
Pois protéagineux	90	40	730	30	375	38	1 505	33	
Total PROTÉAGINEUX	145	33	795	29	410	37	1 705	32	
TOTAL	113 875	<i>III</i>	77 036	III	99 635	III	379 055	III	



## Résultats de l'enquête terres labourables 2008

Rendements des principales cultures par département



Source : Agreste - Enquête terres labourables en 2008

#### Méthodologie

Cette enquête est réalisée par le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche dans 67 départements représentant l'essentiel de la production végétale. Son objectif est d'estimer les rendements au niveau départemental, régional et national pour les cultures les plus importantes. Elle est basée sur un échantillon de points d'observation du territoire à partir d'orthophotographies. Ce géoréférencement croisé

avec la base de données de FranceAgriMer permet de remonter à l'exploitant. L'étude consiste à relever auprès de l'exploitation et pour chaque culture la superficie cultivée, le rendement moyen de l'année et les surfaces prévues pour l'année suivante. En Rhône-Alpes, l'étude porte sur 143 points dans l'Ain, 147 dans la Drôme et 148 dans l'Isère. Les données de l'enquête «Terres labourables» complètent les informations obtenues auprès des organismes de collecte pour établir la statistique agricole annuelle.



ET DE LA PÊCHE

### Agreste: la statistique agricole

Directeur de la publication : Gilles PELURSON ■ Rédaction : Jean-Pierre BILLOUD ■ Composition : Carole GUILLAIN ■ Photo : © Pascal XICLUNA/Min.agri.fr ■ Impression : DRAAF Rhône-Alpes ■ Dépôt légal : août 2009 ■ ISSN : 1150-1987

#### Pour en savoir plus

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt - SERSIP ■ 165 rue Garibaldi 69401 LYON CEDEX 03 ■ Tél : 04 78 63 25 35 ■ Fax : 04 78 63 34 37 ■ Courriel : sersip.draaf-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr ■ Reproduction autorisée sous réserve de citer la source ■ © AGRESTE 2009